

## Entreprises sociales. Tendances 2015

### Un temps d'avance dans l'économie circulaire

DOSSIER. Dans les secteurs du recyclage et du réemploi, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont incontournables depuis les années 1980

4/2/15 - 00 H 00

Le Relais, Envie, Vitamine T... Chacune de ces structures fait figure de modèle de réussite dans le petit monde des entreprises sociales, ces entreprises qui cherchent à concilier performance économique et finalité sociale (*lire repères*). Toutes font partie des quelques acteurs de cette famille à regrouper plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'emplois. Une prouesse, alors que l'immense majorité des entreprises sociales rencontrent les pires difficultés à se développer.

Est-ce un hasard si ces structures ont placé l'économie circulaire au cœur de leur activité? « Non, assure Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux. *Il existe deux domaines dans lesquels les entreprises sociales ont réussi à atteindre une certaine taille: le médico-social et l'économie circulaire. Dans ce second secteur, elles font même figure de pionniers, de défricheurs, puisqu'elles s'y sont intéressées bien avant les autres.* »

Au moins deux raisons expliquent cette forme d'intuition. « *Confortablement installés sur la collecte et l'incinération, les grands acteurs privés du déchet se sont longtemps désintéressés des activités de recyclage et de réemploi, qui sont à la base même de l'économie circulaire,* explique André Dupon, président de Vitamine T, un groupe de 13 filiales et 3 000 emplois. *Logiquement les acteurs sociaux ont donc occupé cet espace, laissé vacant et considéré comme non rentable sans aides publiques.* »

La deuxième raison tient à la mission même des entreprises sociales, qui cherchent à construire des parcours d'insertion pour les personnes en difficulté. « *Le tri et le recyclage sont des activités gourmandes en main-d'œuvre peu qualifiée,* analyse André Dupon. *Elles constituent donc une formidable opportunité pour ceux qui veulent remettre debout les personnes les plus cassées en leur proposant du travail.* »

L'époque où les acteurs sociaux étaient seuls sur ce marché est toutefois révolue. Désormais, nombre de grands groupes de l'économie marchande, tels que Suez environnement, Veolia ou Sita, ont pris conscience qu'il y avait de l'or dans nos poubelles. « *Ils nous respectent, mais la concurrence est forte,* précise André Dupon. *On se retrouve souvent face à eux dans les appels d'offres. Mais l'arrivée de ces groupes est aussi une opportunité pour nous. Elle nous pousse à innover. À coopérer aussi, parce que seuls, nous ne parviendrons pas à répondre à tous les besoins de l'économie circulaire.* »

Créée en 2008 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) pour transformer des déchets textiles et mobiliers en objets de décoration, Extramuros fait partie de ces structures innovantes. « *Au départ, deux designers ont commencé à récupérer des bouts de bois pour en faire de beaux objets,* explique son directeur, Julien Richardson. *Puis, pour passer à un stade industriel, nous avons noué des partenariats avec trois établissements et services d'aide par le travail (Esat) et quelques grands groupes comme La Poste, Veolia ou la SNCF. Nous récupérons certains de leurs déchets et leur revendons en fonction de la valeur ajoutée que nous apportons.* » Extramuros transforme par exemple en sacs neufs vendus au grand public les vieux sacs en toile servant à transporter le courrier.

De même, Le Relais, qui collecte et revend des habits usagés depuis plus de trente ans, n'a jamais cessé d'innover. En 2006, ses dirigeants se rendent compte que la qualité des vêtements commence à baisser et qu'il devient impossible de les revendre. « *Nous avons alors eu l'idée de transformer la*

*matière première textile en isolant thermique et acoustique* », explique Alexandre Obert, du Relais. Pour y parvenir, le groupe n'a pas hésité à investir 3 millions d'euros dans la construction et l'aménagement d'une nouvelle usine, à Billy-Berclau (Pas-de-Calais). Elle emploie aujourd'hui 23 salariés en insertion et produit 800 000 mètres cubes d'isolants par an, offrant ainsi de nouveaux débouchés au groupe.

Mais le textile n'est pas le seul matériau que recyclent les entreprises de l'économie sociale. Beaucoup se sont également engagés dans le réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). C'est le cas d'Envie, qui collecte un tiers de ce type de déchets, emploie 1 500 personnes en insertion et rassemble 50 implantations en France (centres de recyclage et magasins de vente). Une formidable réussite depuis le premier magasin, créé à Strasbourg en 1984 par des membres d'Emmaüs. « *Nous avons trente ans d'avance*, se félicite Anémone Bérès, présidente de la Fédération Envie. *Quand nous nous sommes lancés dans la déconstruction de ces équipements, nous avons même précédé les contraintes qu'allait imposer la directive européenne de 2005.* »

Moins connu, le chantier d'insertion Ateliers sans frontières, qui a démarré à Bonneuil-sur-Marne, en 2003. Au départ, la petite structure transformait du matériel sportif, avant de se lancer, elle aussi, dans les déchets électriques et électroniques. « *C'est une activité adaptée à nos 70 salariés*, souligne Thomas Wacogne, directeur d'Ateliers sans frontières. *Nous avons des processus industriels, de la réactivité et des compétences, mais aussi de la souplesse: les grandes entreprises n'arrivent pas à faire, aussi bien que nous, du sur-mesure pour la réutilisation d'ordinateurs.* »

Signe de l'extraordinaire inventivité de ces entrepreneurs, Ateliers sans frontières accueille, depuis l'an dernier, l'entreprise UpCycle, qui fait de la culture de champignons sur du marc de café recyclé!

Les exemples pourraient ainsi être déclinés presque l'infini: à La Rochelle, l'association Écho-Mer qui transforme les déchets maritimes (voiles de bateaux en sacs, poches à huîtres en panières pour les restaurants); sur l'île d'Oléron, à Cognac, Toulouse ou Charleville-Mézières, où l'association Roule Ma Frite valorise en carburant l'huile de friture usagée... Une économie circulaire qui fait boule de neige.

**HUSSON Séverin, LARPIN Eric**

4/2/15 - 00 H 00

Entreprises sociales. Tendances 2015

## **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. REPÈRES. Les entreprises sociales, au service de l'intérêt général**

4/2/15 - 00 H 00



**Définition :** Les entreprises sociales se définissent d'abord par leur activité, économiquement pérenne, qui doit servir l'intérêt général. Selon le Mouvement des entrepreneurs sociaux, ce modèle d'entreprise repose sur quatre piliers: un projet économique viable, une finalité sociale et/ou environnementale, une lucrativité limitée, une gouvernance participative.

**Des secteurs d'activité variés :** L'activité des entreprises sociales répond à des besoins sociaux mal couverts par l'État et le secteur privé. Elles interviennent dans les secteurs de la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi (Mozaïk RH, le réseau Cocagne), dans l'accès aux soins (Groupe SOS, La Sauvegarde du Nord), la dépendance (Siel bleu), le logement (Solidarités nouvelles pour le logement), le commerce équitable (Éthiquable)... Beaucoup d'entre elles sont également présentes dans la construction d'une économie circulaire, à travers les questions de recyclage, de réemploi, d'accès aux biens et services à un coût attractif (Enercoop, Vitamine T, Juratri...).

**Un compartiment de l'économie sociale et solidaire :** La loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014 reconnaît les entreprises sociales comme partie intégrante de l'économie sociale et solidaire. Mais cette famille est beaucoup plus large puisqu'elle intègre, outre les entreprises sociales, des structures qui se définissent par leur statut: les coopératives, associations, mutuelles et fondations. Et ce quel que soit leur domaine d'activité.

**Le défi du changement d'échelle :** Il n'existe pas de chiffre précis sur le nombre d'entreprises sociales, ni sur les emplois qu'elles comptent. Si quelques-unes occupent plusieurs milliers de salariés, la plupart rencontrent des difficultés à se développer, notamment parce qu'elles manquent de capitaux. La loi Hamon ambitionne de leur faciliter l'accès à de nouveaux financements.

4/2/15 - 00 H 00

## **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. Proximité et intérêt général**

Par Dominique Greiner rédacteur en chef à La Croix et Hugues Sibille président de l'Avise

✉ 4/2/15 - 00 H 00

Transformer les déchets des uns en ressources pour d'autres: face à la raréfaction des ressources naturelles, l'économie circulaire propose un modèle de production simple et porteur de promesses. Il engendre une limitation des dommages causés par le système production-consommation actuel, mais génère dans le même temps un fort potentiel de création d'emplois. La Commission européenne évalue à 600 milliards d'euros les économies qui en résulteraient pour les entreprises, soit 8 % de leur chiffre d'affaires annuel.

Pour opérer la transition d'un modèle linéaire vers une économie circulaire, les entreprises sont obligées de repenser leur modèle économique et de réinventer leurs circuits d'approvisionnement, leur process de production et de distribution. Elles doivent apprendre à travailler avec les acteurs territoriaux et proposer des modèles qui reposent sur l'usage et le partage. C'est déjà sur ces bases que fonctionne l'entrepreneuriat social, en pointe dans l'émergence et la consolidation d'une économie valorisant la proximité et servant l'intérêt général. Les entreprises d'insertion ont ouvert la voie depuis plusieurs années, avec de beaux succès comme Juratri ou Vitamine T.

Les pouvoirs publics sont encore hésitants. L'État débloque 5 millions pour les initiatives d'entreprises sociales œuvrant dans l'économie circulaire. Mais parallèlement, la Commission européenne a récemment décidé de retirer de son programme de travail le paquet législatif sur l'économie circulaire. Et l'initiative pour l'entrepreneuriat social (SBI) impulsée par la précédente Commission est à l'arrêt. Entre coups de frein et coups de projecteur, la route vers une économie circulaire reste à tracer. Les entrepreneurs sociaux entendent bien être aux avant-postes de cette économie circulaire qui ne tourne pas en rond.

En savoir plus sur l'Avise

Créée en 2002 par de nombreux acteurs de l'économie sociale et la Caisse des dépôts, l'Avise est une association qui agit en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), créatrice d'activités innovantes et d'emplois de qualité. Centre de ressources, elle informe, qualifie, outille, mène des expérimentations et coordonne des dispositifs d'accompagnement. Elle anime notamment [www.avise.org](http://www.avise.org), portail d'information et d'orientation à destination des porteurs de projets et des entreprises sociales en développement.

**GREINER Dominique, SIBILLE Hugues**

## **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. Des ressourceries à l'autopartage, les visages de l'économie circulaire**

Optimiser l'usage d'un bien, le réemployer et au besoin le recycler sont les principes clés de l'économie circulaire

✉ 4/2/15 - 00 H 00

Des boîtes à cigares assemblées pour former une table basse, un encadrement de miroir en pneus de VTT, des presse-livres en vinyles remodelés... La ressourcerie de l'association L'Interloque fourmille d'objets reconstruits à partir d'anciens articles.

Cet espace de 600 m<sup>2</sup>, situé dans le 2e arrondissement de Paris, est l'une des sept ressourceries de la capitale. Selon le site du Réseau national des ressourceries (1), il en existe plus de 120 en France. Toutes fonctionnent selon le principe suivant: des particuliers déposent, gratuitement, des objets dont ils ne se servent plus; la ressourcerie les répare si besoin puis les vend à des prix accessibles, ou sinon les oriente vers d'autres filières de recyclage ou d'élimination.

À L'Interloque, les objets sont d'abord stockés dans le dépôt et examinés. Un vigoureux nettoyage est parfois suffisant, comme pour ce four disposé au fond du magasin et vendu une trentaine d'euros. Mais l'association dispose aussi de plusieurs ateliers dans son sous-sol pour les diverses remises en état: menuiserie, métal, peinture... « *Les biens partent souvent très vite, ils sont très prisés par les étudiants* », lâche Thibaut Brosson, chargé de communication de L'Interloque. Pour les objets électriques et électroniques, l'association assure dix jours de garantie.

En 2014, cette ressourcerie a récupéré environ 60 tonnes d'objets, « *tout, excepté la literie, les piles et ampoules basse consommation* », précise l'association. Elle emploie vingt salariés, dont une partie est en contrat d'insertion. « *L'objectif est de pérenniser les emplois* », souligne Thibaut Brosson. Sept contrats, sur les vingt, sont à durée indéterminée.

Mais exploiter chaque objet le plus longtemps possible n'est pas le seul maillon de l'économie circulaire. Ce système prône aussi « *l'économie de la fonctionnalité* », qui consiste à intensifier l'utilisation d'un même objet, en incitant les utilisateurs non pas à l'acheter, mais à le louer pour le partager avec d'autres. Un système déjà existant pour l'automobile (l'autopartage) ou les vélos (Vélib' à Paris, Vélo'v à Lyon...), auquel l'économie collaborative devrait donner un nouvel essor.

(1) [www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)

**BOUSENNA Youness**

4/2/15 - 00 H 00

## **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. PORTRAIT. BERNARD ARRU, fondateur des Ateliers du Bocage. Vingt-trois ans de recyclage et valorisation**

Entré à 23 ans dans une communauté Emmaüs, Bernard Arru dirige Les Ateliers du Bocage, l'une des plus importantes entreprises d'insertion en France

✉ 4/2/15 - 00 H 00

Bernard Arru dirige une entreprise d'insertion qui emploie plus de 200 salariés dans les Deux-Sèvres.

« *L'économie circulaire pour Emmaüs, c'est comme la prose pour Monsieur Jourdain: nous en avons toujours fait sans la nommer.* » Issu de ce compagnonnage, Bernard Arru sait de quoi il parle. Depuis 1992, cet homme de 61 ans dirige les Ateliers du Bocage, une entreprise d'insertion qui emploie plus de 200 salariés au Peu du Pin, près de Bressuire, dans les Deux-Sèvres.

« *Je me suis engagé auprès d'Emmaüs à 23 ans, après des études en informatique. J'étais très sensible à l'accueil de l'autre, la rencontre, la vie communautaire. J'ai même rencontré mon épouse au sein la communauté Emmaüs des Deux-Sèvres* », raconte-t-il.

C'est pour fournir un emploi aux anciens routards qu'elle hébergeait, comme aux chômeurs de

longue durée, que cette communauté a créé, voici vingt-trois ans, l'entreprise d'insertion. Cofondateur de la structure, Bernard Arru en a rapidement pris la direction. « *Nous avons d'abord recyclé des déchets industriels locaux: cartons d'emballage, palettes de bois..., explique le dirigeant. Puis nous avons élargi aux cartouches d'imprimantes et matériel informatique. J'ai alors été rattrapé par ma formation initiale.* »

Dans les années 2000, Bernard Arru a su convaincre les grands opérateurs de téléphonie mobile de confier aux Ateliers du Bocage une partie du recyclage de leurs appareils en fin de vie. L'entreprise collecte aussi elle-même des téléphones mobiles, qu'elle répare et vend d'occasion. « *Depuis l'apparition des forfaits à bas coût mais sans fourniture d'appareils, ce marché de l'occasion est en pleine progression* », analyse Bernard Arru.

Cette activité compense les pertes enregistrées sur d'autres matériaux, comme les cartouches d'imprimantes. « *Nous ne sommes plus les seuls sur ce marché du réemploi, confie Bernard Arru. Nous n'avons d'ailleurs rien inventé: avec les chiffonniers ou les ferrailleurs, il y avait autrefois toute une culture qui visait à prolonger la vie des matériaux.* »

Mais si les premiers chineurs étaient considérés comme des marginaux, le réemploi est aujourd'hui valorisé, et les grandes entreprises font toutes valoir leur attitude responsable à l'égard de la gestion de leurs déchets. « *Ce renversement valorise nos métiers, se réjouit Bernard Arru. C'est important en interne.* »

Toujours en quête d'innovation, les Ateliers du Bocage expérimentent maintenant le recyclage des « ouvrants », ces portes et fenêtres mêlant bois, verre et métal qui finissent souvent en déchetterie. « *Il y a encore de nombreuses voies à explorer, précise Bernard Arru. J'ai vécu et vis toujours une extraordinaire expérience humaine avec les Ateliers du Bocage. Maintenant que notre activité de toujours rejoint les préoccupations d'aujourd'hui, c'est encore plus enthousiasmant.* »

(à La Rochelle)

**MARRONCLE Agnès**

4/2/15 - 00 H 00

### **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. PORTRAIT. VALÉRIE FERNANI, fondatrice de Api'Up. Elle met l'écologie au service de l'insertion**

Dans les Landes, Valérie Fernani a créé l'association Api'Up, qui collecte des déchets d'entreprises et les transforme en meubles, tout en aidant des personnes en difficulté.

✉ 4/2/15 - 00 H 00

Dès ses premiers mots, Valérie Fernani, 52 ans, interpelle par son dynamisme. « *J'ai toujours travaillé dans l'innovation* », rappelle cette chercheuse en biologie, qui a commencé à sa carrière dans les laboratoires publics de recherche. Mais sa volonté de « *faire bouger les lignes* » l'a conduite rapidement vers d'autres horizons.

Elle crée d'abord à Marseille un centre de formation à l'environnement, tout en s'engageant dans une entreprise d'insertion en tant que présidente. « *Ce fut une expérience professionnelle et personnelle de dix ans très enrichissante, souligne Valérie Fernani. J'ai pris beaucoup de plaisir à voir avancer des personnes en difficulté.* »

Le pli est pris. Soucieuse d'aider les plus démunis, cette fille d'un employé de banque s'emploie maintenant à conjuguer économie circulaire et réinsertion. Elle dirige d'abord, avec son mari, une entreprise de gestion de déchets « *avec le souci, aussi, de recruter des laissés-pour-compte* », puis fonde, en 2012, l'association Api'Up à Capbreton (Landes), sur le principe de « *l'up-recycling* ».

Cette pratique, importée des États-Unis, consiste à transformer des matériaux récupérés en objets esthétiques. Évidemment, Valérie Fernani choisit de confier une partie de ce travail à des personnes éloignées de l'emploi. Un projet « *osé* », dans lequel elle parvient tout de même à embarquer les

collectivités territoriales (région, conseil général) et des services de l'État qui, tous, la soutiennent.

Avec quatre permanents et neuf salariés en insertion, Api'Up collecte cartons, papiers, bois ou textiles auprès d'entreprises, collectivités et associations locales. Une matière première utilisée ensuite pour concevoir de beaux objets, voire des meubles. « *Cela va du pot à crayon jusqu'au buffet* », explique Valérie Fernani, qui s'est entourée d'un designer et d'un « écologue », chargé de gérer les filières de recyclage. En 2014, pas moins de 60 tonnes de déchets ont ainsi été collectées et une centaine d'objets créés.

Parallèlement, Api'Up s'attelle à résoudre les difficultés sociales (problèmes de logement, séparations difficiles...) rencontrées par ses salariés. La mission est confiée à son accompagnatrice socioprofessionnelle, une permanente de l'association qui travaille en collaboration étroite avec la mission locale et le conseil général.

« *Ces personnes, que nous recommande Pôle emploi, sont confrontées à des problèmes sociaux considérés comme des freins au travail* », explique Valérie Fernani. Une fois les difficultés sociales résolues, des formations qualifiantes leur sont proposées et l'association construit avec elles un projet professionnel. Un travail de « fond » pour les remettre sur de bons rails, qui peut durer deux ans.

Après un an d'activité, Api'Up a déjà obtenu des résultats très encourageants: elle a noué un partenariat avec 40 entreprises pour la collecte des déchets mais, surtout, trois salariés sont déjà parvenus à se réinsérer. Parmi eux, une femme a été recrutée en CDI dans une grande entreprise de logistique et un homme a créé sa propre entreprise dans le secteur du commerce.

(à Bordeaux)

**CESAR Nicolas**

4/2/15 - 00 H 00

## **Un temps d'avance dans l'économie circulaire**

DOSSIER. Dans les secteurs du recyclage et du réemploi, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont incontournables depuis les années 1980

4/2/15 - 00 H 00

Le Relais, Envie, Vitamine T... Chacune de ces structures fait figure de modèle de réussite dans le petit monde des entreprises sociales, ces entreprises qui cherchent à concilier performance économique et finalité sociale (*lire repères*). Toutes font partie des quelques acteurs de cette famille à regrouper plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'emplois. Une prouesse, alors que l'immense majorité des entreprises sociales rencontrent les pires difficultés à se développer.

Est-ce un hasard si ces structures ont placé l'économie circulaire au cœur de leur activité? « *Non, assure Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux. Il existe deux domaines dans lesquels les entreprises sociales ont réussi à atteindre une certaine taille: le médico-social et l'économie circulaire. Dans ce second secteur, elles font même figure de pionniers, de défricheurs, puisqu'elles s'y sont intéressées bien avant les autres.* »

Au moins deux raisons expliquent cette forme d'intuition. « *Confortablement installés sur la collecte et l'incinération, les grands acteurs privés du déchet se sont longtemps désintéressés des activités de recyclage et de réemploi, qui sont à la base même de l'économie circulaire*, explique André Dupon, président de Vitamine T, un groupe de 13 filiales et 3 000 emplois. *Logiquement les acteurs sociaux ont donc occupé cet espace, laissé vacant et considéré comme non rentable sans aides publiques.* »

La deuxième raison tient à la mission même des entreprises sociales, qui cherchent à construire des parcours d'insertion pour les personnes en difficulté. « *Le tri et le recyclage sont des activités*

*gourmandes en main-d'œuvre peu qualifiée, analyse André Dupon. Elles constituent donc une formidable opportunité pour ceux qui veulent remettre debout les personnes les plus cassées en leur proposant du travail. »*

L'époque où les acteurs sociaux étaient seuls sur ce marché est toutefois révolue. Désormais, nombre de grands groupes de l'économie marchande, tels que Suez environnement, Veolia ou Sita, ont pris conscience qu'il y avait de l'or dans nos poubelles. *« Ils nous respectent, mais la concurrence est forte, précise André Dupon. On se retrouve souvent face à eux dans les appels d'offres. Mais l'arrivée de ces groupes est aussi une opportunité pour nous. Elle nous pousse à innover. À coopérer aussi, parce que seuls, nous ne parviendrons pas à répondre à tous les besoins de l'économie circulaire. »*

Créée en 2008 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) pour transformer des déchets textiles et mobiliers en objets de décoration, Extramuros fait partie de ces structures innovantes. *« Au départ, deux designers ont commencé à récupérer des bouts de bois pour en faire de beaux objets, explique son directeur, Julien Richardson. Puis, pour passer à un stade industriel, nous avons noué des partenariats avec trois établissements et services d'aide par le travail (Esat) et quelques grands groupes comme La Poste, Veolia ou la SNCF. Nous récupérons certains de leurs déchets et leur revendons en fonction de la valeur ajoutée que nous apportons. »* Extramuros transforme par exemple en sacs neufs vendus au grand public les vieux sacs en toile servant à transporter le courrier.

De même, Le Relais, qui collecte et revend des habits usagés depuis plus de trente ans, n'a jamais cessé d'innover. En 2006, ses dirigeants se rendent compte que la qualité des vêtements commence à baisser et qu'il devient impossible de les revendre. *« Nous avons alors eu l'idée de transformer la matière première textile en isolant thermique et acoustique »,* explique Alexandre Obert, du Relais. Pour y parvenir, le groupe n'a pas hésité à investir 3 millions d'euros dans la construction et l'aménagement d'une nouvelle usine, à Billy-Berclau (Pas-de-Calais). Elle emploie aujourd'hui 23 salariés en insertion et produit 800 000 mètres cubes d'isolants par an, offrant ainsi de nouveaux débouchés au groupe.

Mais le textile n'est pas le seul matériau que recyclent les entreprises de l'économie sociale. Beaucoup se sont également engagés dans le réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). C'est le cas d'Envie, qui collecte un tiers de ce type de déchets, emploie 1 500 personnes en insertion et rassemble 50 implantations en France (centres de recyclage et magasins de vente). Une formidable réussite depuis le premier magasin, créé à Strasbourg en 1984 par des membres d'Emmaüs. *« Nous avons trente ans d'avance, se félicite Anémone Bérès, présidente de la Fédération Envie. Quand nous nous sommes lancés dans la déconstruction de ces équipements, nous avons même précédé les contraintes qu'allait imposer la directive européenne de 2005. »*

Moins connu, le chantier d'insertion Ateliers sans frontières, qui a démarré à Bonneuil-sur-Marne, en 2003. Au départ, la petite structure transformait du matériel sportif, avant de se lancer, elle aussi, dans les déchets électriques et électroniques. *« C'est une activité adaptée à nos 70 salariés, souligne Thomas Wacogne, directeur d'Ateliers sans frontières. Nous avons des processus industriels, de la réactivité et des compétences, mais aussi de la souplesse: les grandes entreprises n'arrivent pas à faire, aussi bien que nous, du sur-mesure pour la réutilisation d'ordinateurs. »*

Signe de l'extraordinaire inventivité de ces entrepreneurs, Ateliers sans frontières accueille, depuis l'an dernier, l'entreprise UpCycle, qui fait de la culture de champignons sur du marc de café recyclé!

Les exemples pourraient ainsi être déclinés presque l'infini: à La Rochelle, l'association Écho-Mer qui transforme les déchets maritimes (voiles de bateaux en sacs, poches à huîtres en panières pour les restaurants); sur l'île d'Oléron, à Cognac, Toulouse ou Charleville-Mézières, où l'association Roule Ma Frite valorise en carburant l'huile de friture usagée... Une économie circulaire qui fait boule de neige.



**HUSSON Séverin, LARPIN Eric**

4/2/15 - 00 H 00

## **Les entreprises sociales ont un temps d'avance dans l'économie circulaire**

Dans les secteurs du recyclage et du réemploi, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont incontournables depuis les années 1980.

4/2/15 - 10 H 18



MICHEL VIALA MICHEL VIALA/LA DEPECHE DU MIDI/MAXPPP

**Dans un atelier d'Envie, à Portet-sur-Garonne, on recycle les vieux appareils électroniques et électroménagers.**

Avec cet article

**[François-Michel Lambert: «Sortir d'une société de dépendance et de gaspillage»](#)**

**[Elle met l'écologie au service de l'insertion](#)**

**[Vingt-trois ans de recyclage et valorisation](#)**

**[Des ressourceries à l'autopartage, les visages de l'économie circulaire](#)**

Le Relais, Envie, Vitamine T... Chacune de ces structures fait figure de modèle de réussite dans le petit monde des entreprises sociales, ces entreprises qui cherchent à concilier performance économique et finalité sociale. Toutes font partie des quelques acteurs de cette famille à regrouper plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'emplois. Une prouesse, alors que l'immense majorité des entreprises sociales rencontrent les pires difficultés à se développer.

Est-ce un hasard si ces structures ont placé l'économie circulaire au cœur de leur activité ? *«Non, assure Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux. Il existe deux domaines dans lesquels les entreprises sociales ont réussi à atteindre une certaine taille : le médico-social et l'économie circulaire. Dans ce second secteur, elles font même figure de pionniers, de défricheurs, puisqu'elles s'y sont intéressées bien avant les autres.»*



Au moins deux raisons expliquent cette forme d'intuition. *«Confortablement installés sur la collecte et l'incinération, les grands acteurs privés du déchet se sont longtemps désintéressés des activités de recyclage et de réemploi, qui sont à la base même de l'économie circulaire, explique André Dupon, président de Vitamine T, un groupe de 13 filiales et 3 000 emplois. Logiquement les acteurs sociaux ont donc occupé cet espace, laissé vacant et considéré comme non rentable sans aides publiques.»*

La deuxième raison tient à la mission même des entreprises sociales, qui cherchent à construire des parcours d'insertion pour les personnes en difficulté. *«Le tri et le recyclage sont des activités gourmandes en main-d'œuvre peu qualifiée, analyse André Dupon. Elles constituent donc une formidable opportunité pour ceux qui veulent remettre debout les personnes les plus cassées en leur proposant du travail.»*

L'époque où les acteurs sociaux étaient seuls sur ce marché est toutefois révolue. Désormais, nombre de grands groupes de l'économie marchande, tels que Suez environnement, Veolia ou Sita, ont pris conscience qu'il y avait de l'or dans nos poubelles. *«Ils nous respectent, mais la concurrence est forte, précise André Dupon. On se retrouve souvent face à eux dans les appels d'offres. Mais l'arrivée de ces groupes est aussi une opportunité pour nous. Elle nous pousse à innover. À coopérer aussi, parce que seuls, nous ne parviendrons pas à répondre à tous les besoins de l'économie circulaire.»*

Créée en 2008 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) pour transformer des déchets textiles et mobiliers en objets de décoration, Extramuros fait partie de ces structures innovantes. *«Au départ, deux designers ont commencé à récupérer des bouts de bois pour en faire de beaux objets, explique son directeur, Julien Richardson. Puis, pour passer à un stade industriel, nous avons noué des partenariats avec trois établissements et services d'aide par le travail (Esat) et quelques grands groupes comme La Poste, Veolia ou la SNCF. Nous récupérons certains de leurs déchets et leur revendons en fonction de la valeur ajoutée que nous apportons.»* Extramuros transforme par exemple en sacs neufs vendus au grand public les vieux sacs en toile servant à transporter le courrier.

De même, Le Relais, qui collecte et revend des habits usagés depuis plus de trente ans, n'a jamais cessé d'innover. En 2006, ses dirigeants se rendent compte que la qualité des vêtements commence à baisser et qu'il devient impossible de les revendre. *«Nous avons alors eu l'idée de transformer la matière première textile en isolant thermique et acoustique»,* explique Alexandre Obert, du Relais. Pour y parvenir, le groupe n'a pas hésité à investir 3 millions d'euros dans la construction et l'aménagement d'une nouvelle usine, à Billy-Berclau (Pas-de-Calais). Elle emploie aujourd'hui 23 salariés en insertion et produit 800 000 mètres cubes d'isolants par an, offrant ainsi de nouveaux débouchés au groupe.

Mais le textile n'est pas le seul matériau que recyclent les entreprises de l'économie sociale. Beaucoup se sont également engagés dans le réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). C'est le cas d'Envie, qui collecte un tiers de ce type de déchets, emploie 1 500 personnes en insertion et rassemble 50 implantations en France (centres de recyclage et magasins de vente).

Une formidable réussite depuis le premier magasin, créé à Strasbourg en 1984 par des membres d'Emmaüs. *«Nous avons trente ans d'avance, se félicite Anémone Bérès, présidente de la Fédération Envie. Quand nous nous sommes lancés dans la déconstruction de ces équipements, nous avons même précédé les contraintes qu'allait imposer la directive européenne de 2005.»*

Moins connu, le chantier d'insertion Ateliers sans frontières, qui a démarré à Bonneuil-sur-Marne, en 2003. Au départ, la petite structure transformait du matériel sportif, avant de se lancer, elle aussi, dans les déchets électriques et électroniques. *«C'est une activité adaptée à nos 70 salariés», souligne Thomas Wacogne, directeur d'Ateliers sans frontières. Nous avons des processus industriels, de la réactivité et des compétences, mais aussi de la souplesse : les grandes entreprises n'arrivent pas à faire, aussi bien que nous, du sur-mesure pour la réutilisation d'ordinateurs.»*

Signe de l'extraordinaire inventivité de ces entrepreneurs, Ateliers sans frontières accueille, depuis l'an dernier, l'entreprise UpCycle, qui fait de la culture de champignons sur du marc de café recyclé !

Les exemples pourraient ainsi être déclinés presque l'infini : à La Rochelle, l'association Écho-Mer qui transforme les déchets maritimes (voiles de bateaux en sacs, poches à huîtres en panières pour les restaurants) ; sur l'île d'Oléron, à Cognac, Toulouse ou Charleville-Mézières, où l'association Roule Ma Frite valorise en carburant l'huile de friture usagée... Une économie circulaire qui fait boule de neige.

-----

### **En savoir plus sur l'Avise**

Créée en 2002 par de nombreux acteurs de l'économie sociale et la Caisse des dépôts, l'Avise est une association qui agit en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), créatrice d'activités innovantes et d'emplois de qualité. Centre de ressources, elle informe, qualifie, outille, mène des expérimentations et coordonne des dispositifs d'accompagnement. Elle anime notamment [www.avise.org](http://www.avise.org), portail d'information et d'orientation à destination des porteurs de projets et des entreprises sociales en développement.

CONTACT : Avise, 167, rue du Chevaleret, 75013 Paris. Tél.: 01.53.25.02.25.

### **Séverin Husson et Éric Larpin**

[François-Michel Lambert: «Sortir d'une société de dépendance et de gaspillage»](#)

4/2/15 - 10 H 18

### **Un temps d'avance dans l'économie circulaire. François-Michel Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire et député EELV : « Sortir d'une société de dépendance et de gaspillage »**

Le député François-Michel Lambert préside l'Institut de l'économie circulaire. Il estime que la construction d'une économie construite autour de l'impératif de préservation et d'optimisation des ressources est un incontournable.

4/2/15 - 00 H 00

Qu'est-ce que l'économie circulaire?

François-Michel Lambert: Tel qu'il tourne actuellement, notre système de production ne fonctionne pas car, sur terre, les ressources en eau, en énergie, en matières premières sont limitées. Nous sommes donc appelés à repenser ce modèle, en sortant d'une société de dépendance et de gaspillage pour entrer dans une économie construite autour de l'impératif de préservation et d'optimisation des ressources.

Ce n'est donc pas simplement du recyclage?

F.-M. L.: Non, le recyclage, c'est l'un des maillons de l'économie circulaire, disons le minimum à réaliser. En triant et en recyclant, on limite les dégâts mais on ne change pas le système qui, lui, continue à polluer. Il est donc préférable d'embrasser une approche plus globale consistant à limiter la masse de déchets produits. Par exemple en allongeant la durée de vie des objets, en les réparant, en les réutilisant ou en réemployant certains de leurs composants. On peut aller encore plus loin en intensifiant leur utilisation: au lieu d'acheter une voiture pour la faire rouler quelques heures par

jour, mieux vaut payer pour utiliser un véhicule quand on en a besoin, puis le partager avec d'autres. C'est le principe de l'autopartage, dans lequel chaque voiture remplace quatre à six véhicules individuels. Un temps d'avance dans l'économie circulaire. François-Michel Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire et député EELV : « Sortir d'une société de dépendance et de gaspillage »

Pourquoi y a-t-il urgence à s'engager dans cette voie?

F.-M. L.: Parce que nous sommes dans un monde fini. Dans les années à venir, certaines matières premières comme le zinc, le cuivre ou le phosphate vont s'épuiser. Or, aucune autre planète ne va venir se garer à côté pour nous servir de stock. C'est donc un incontournable.

N'est-ce pas, avant tout, une affaire de morale?

F.-M. L.: Il ne faut juger personne, ne pas décider ce qui est bien ou mal. À la notion de morale, je préfère celle de responsabilité, de sentiment d'appartenance à une même communauté humaine. Chacun doit prendre conscience que nous faisons partie d'un ensemble plus vaste et que chaque geste compte. Cette économie est aussi là pour nous inciter à recréer des liens. Notre modèle social a lui-même été mis à mal par la société du jetable: ces habitudes sont passées aux hommes, que l'on jette aussi.

Y a-t-il un modèle économique viable, sans aides publiques?

F.-M. L.: Oui dans certains secteurs, et non dans d'autres. Recycler est rentable pour tous les matériaux qui ont besoin de beaucoup d'énergie pour être produits: le verre et l'aluminium, par exemple. Ça l'est aussi quand il y a des ruptures de modèle économique. Le cas d'Autolib' est connu. Mais Michelin, par exemple, s'est aussi engagé dans cette démarche. Avant, ils produisaient et vendaient des pneus pour poids lourds. Maintenant, ils les « louent » aux transporteurs routiers, au kilomètre parcouru. Ça change tout car ainsi Michelin reste propriétaire des pneus et peut les récupérer à la fin de leur durée d'utilisation pour les régénérer. C'est très intéressant à l'heure où une pénurie de l'hévéa menace. En plus, pour rendre l'opération intéressante, Michelin a fait en sorte d'augmenter leur durée d'utilisation: elle est passée de 300000 kilomètres parcourus à un million.

Que faut-il faire pour aller plus vite?

F.-M. L.: Il existe trois grandes barrières à l'entrée. La fiscalité, qui ne favorise pas plus la préservation des ressources. Un temps d'avance dans l'économie circulaire. François-Michel Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire et député EELV : « Sortir d'une société de dépendance et de gaspillage » que le gaspillage. Ainsi, vous payez la même TVA sur des pièces de seconde main que sur des neuves, alors que la TVA a déjà été payée une fois lors du premier achat, qu'il y a un coût supplémentaire pour rénover les pièces et certifier qu'elles sont en bon état... Deuxièmement, il faut assouplir la réglementation, le statut du déchet, qui est extrêmement contraignant, notamment en ce qui concerne la traçabilité. Enfin, il y a une question de comportement, de rapport à la propriété. Partager une voiture ou choisir un téléphone mobile d'occasion n'est pas entré dans les mœurs. Il nous faut donc prendre l'habitude non seulement de ne plus jeter, mais aussi de ne plus toujours posséder. L'économie circulaire impose de passer d'une économie de la possession à une société de l'usage.

Pourquoi n'est-ce pas un simple effet de mode?

F.-M. L.: Le gouvernement a décidé d'inclure l'économie circulaire dans sa loi de transition énergétique; la Ville de Paris vient d'annoncer qu'elle voulait devenir une référence mondiale en la matière; un nombre croissant de pays s'engage dans cette voie: la Chine, le Japon, la Corée, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, les Pays-Bas... C'est bien la preuve qu'il ne s'agit pas d'un effet de mode.

Quelle est la place des entreprises sociales?

F.-M. L.: Elles ont compris très tôt que les déchets étaient une formidable ressource délaissée par les

autres. Qu'ils constituaient un moyen de créer de l'activité, des emplois pour ceux qui en sont éloignés, à condition de se montrer patient et ne pas attendre de taux de rentabilité à deux chiffres. Mais elles ne sont plus seules: d'autres types d'acteurs commencent à s'y intéresser, à tel point qu'on ne parle plus de déchets mais de « mines urbaines ».

L'arrivée de ces nouvelles entreprises risque-t-elle de fragiliser les acteurs historiques?

F.-M. L.: Dans une mine, on ne peut pas être trop nombreux à creuser. Il faut donc veiller à ce que ceux qui disposent des moyens financiers les plus importants ne détournent pas l'ensemble à leur profit. Maintenir une pluralité d'acteurs est essentiel.

Parmi les membres de l'Institut de l'économie circulaire que vous présidez, on trouve aussi bien Veolia que Le Relais, EDF que le Réseau des ressourceries. Le dialogue entre ces structures est-il facile?

F.-M. L.: Le dialogue existe mais les approches sont différentes. Les entreprises sociales sont dans des démarches de petits pas, tandis que d'autres misent sur des retours sur investissements rapides et ont besoin de capter de grands flux. Le pouvoir politique doit aider chacun à prendre sa place, avec des leviers fiscaux, peut-être des quotas. Sinon, comme dans le monde minier, seuls quelques groupes subsisteront et la dynamique collective d'amélioration continue sera brisée.

[www.institut-economie-circulaire.fr](http://www.institut-economie-circulaire.fr)

**HUSSON Séverin**

4/2/15 - 00 H 00